



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée – rue de Steinfort à Eischen

En raison de travaux de raccordement dans la rue de Steinfort à Eischen, le collège échevinal, lors de sa séance du 20 octobre 2026, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du lundi, 30 novembre 2026, jusqu'au plus tard le samedi, 12 décembre 2026, la circulation dans la rue de Steinfort à Eischen est réglée comme suit :
- rétrécissement sur une voie sur le tronçon limité limité à la hauteur du bâtiment sis 3, rue de Steinfort ;
 - déplacement de l'arrêt de bus « Denn Pont » (côté Place Denn) vers le pont en face de l'arrêt de bus existant.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 20 octobre 2026
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire,

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu